

Message d'intérêt public

Le gouvernement du Nunavut encourage les résidentes et résidents à signaler toute préoccupation liée à la qualité du carburant

Date de début : 24 juin 2026

Date de fin : 24 juillet 2026

À l'échelle du Nunavut

45 s

La Division des produits pétroliers (DPP) du gouvernement du Nunavut s'engage à fournir aux Nunavoises et Nunavois un carburant sûr, fiable et de grande qualité. Notre carburant est soumis à des mesures rigoureuses d'assurance qualité, notamment l'échantillonnage, des analyses en laboratoire et une surveillance régulière, afin de garantir sa conformité aux normes applicables de l'industrie.

Lorsque des préoccupations sont soulevées, la DPP travaille avec les exploitants et les détaillants locaux de carburant afin d'examiner la situation et d'en déterminer la cause. Cela peut comprendre le prélèvement d'échantillons aux fins d'analyses en laboratoire afin de déterminer s'il existe un problème de qualité du carburant et, au besoin, de prendre les mesures correctives appropriées.

En signalant directement vos préoccupations, vous nous aidez à enquêter rapidement et à maintenir un approvisionnement en carburant fiable et de qualité au Nunavut.

Si vous avez des préoccupations concernant la qualité du carburant que vous avez acheté, nous vous encourageons à nous contacter directement à l'adresse fuelquality@gov.nu.ca.

###

Communications